



INFORMATIONS GENERALES BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS ET ECOCITOYENNETE

Cette formation est orientée sur une approche pédagogique transversale et d'adaptation à la fonction permettant de :

> Concevoir et animer un projet d'animation et des activités socioculturelles en favorisant des démarches écocitoyennes pour tous publics.

Le diplôme est reconnu dans le cadre de La Fonction Publique Territoriale

> Le diplôme permet d'acquérir les compétences pour être animateur dans des structures associatives ou Municipales.
> Il permet de se présenter au concours d'animateur territorial de catégorie B.

Le diplôme valide la compétence de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs

> Il permet de diriger des accueil de mineurs avec ou sans hébergement.
> Ce diplôme permet de diriger des accueils de loisirs organisés pour une durée de plus de 80 jours par an et pour un effectif supérieur à 80 mineurs.

Profils et lieux d'emplois des animateurs BPJEPS LTP :

> Animateur œuvrant dans un service Jeunesse ou Enfance ou des Sports, Accueil Collectif de Mineurs...
> Animateur participant à un plan d'action Agenda 21, un service développement durable ou environnemental...
> Animateur participant à un dispositif contractuel : Contrat Educatif Local, Projet Educatif De Territoire et aménagement des rythmes de vie scolaire...
> Animateur œuvrant dans un Centre social ou socioculturel, club de jeunes, MJC, FJT, maison de quartier...

Organisation de la formation :

> Formation de 12 mois de mars 2014 à mars 2015.
> En alternance de 1575 heures.
> 700 heures théoriques dans l'organisme de formation + 875 heures en entreprise.

Rythme de l'alternance :

> 2 jours en entreprises par semaine (mardi et mercredi) et les vacances scolaires de la zone C
> Stage de 14 jours minimum de direction d'un ACM pour les stagiaires non titulaires du BAFD

Date limite d'inscription :

Dossier d'inscription auprès de la DRJSCS Ile de France Le 21 janvier 2014

Frais de formation :

En contrat de professionnalisation, plan de formation, CIF CDI/CDD : 7 000 €
En contrat d'apprentissage : 2 100 €
Prise en charge individuelle : 4500 €

Epreuve des TEP :

Vérification des exigences préalables le 21 février 2014

Justifier de :

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation.
- Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation.
- Présenter un dossier comportant :
 - Un récapitulatif des expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation et un dossier retraçant de façon rédigée son/ses expériences en matière d'animation (sauf pour les titulaires du BAFA, BAFD, BAPAAT ou diplôme attestant de compétences à animer un groupe, quel que soit le champ d'intervention ou tout diplôme de niveau IV ou supérieur...)
 - Des pièces administratives : JAPD (pour les - de 25 ans), copies des diplômes
 - Une dossier présentant ses motivations pour le métier d'animateur
 - Frais des TEP ARFA : 7 euros

Sélections CPCV

Dates à confirmer

Inscription DRJSCS, Dossier de motivation, épreuve écrite et entretien.
Frais de sélection CPCV idf : 50 euros

Réunions d'information collective :

Pour de plus amples renseignements sur cette formation, nous vous invitons à assister à une réunion d'information collective au CPCV, 7 rue du Château de la Chasse 95390 Saint-Prix .

Les : • 14 novembre 2013 à 9h30 • 03 décembre 2013 à 14h30 • 07 janvier 2014 à 9h30 • 16 janvier 2014 à 9h30

Contacts :

Philippe Nasse : Formateur référent : pnasse@cpcvidf.asso.fr - 01 34 27 46 54

Dominique Huin : Assistante de direction : dhuin@cpcvidf.asso.fr - 01 34 27 46 52

Site internet : <http://www.cpcvidf.asso.fr/formation/BPJEPS>

Accueil du CPCV : 01 34 27 46 46

Enquête en ligne :

Animation, écocitoyenneté et développement durable !

Nous vous remercions de participer à l'enquête en ligne pour optimiser la formation avec ce lien : <http://bit.ly/12JbzLI>

Le référentiel de la formation :

UC Transversales :

UC 1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

- Techniques d'entretien et d'enquête. Ecoute active, reformulation...
- Rédaction de compte rendu, de projets et bilans ...
- Maîtrise de l'outil informatique, traitement de texte, tableurs, multimédia et internet ...
- Présentation orale et argumentaire d'un projet

UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

- La connaissance des publics : Enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées, personnes handicapées...
- Questions de société, prise en compte des besoins, médiation, environnement social et culturel...

UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation

- Histoire et actualité de l'Education populaire et de l'animation socio-culturelle...
- Les structures d'animation et leur projet éducatif et pédagogique...
- Les institutions et le partenariat du territoire...
- La méthodologie du projet d'animation, typologie, définition et partage d'objectifs...

UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

- Réglementation et fonctionnement des associations...
- Le contexte territorial et d'entreprise...
- Les marchés publics et la délégation de service...
- Le droit social, le contrat de travail, la réglementation interne...
- Rôle, place et missions des animateurs, sociologie des organisations...

UC spécifiques de la spécialité :

UC 5 : Préparer une action d'animation

- Organisation d'animations et d'activités...
- Gestion du temps et de l'espace...
- Réglementation et sécurité...
- L'évaluation des actions d'animation...

UC 6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation

- La dynamique des groupes, la conduite de réunion, la coopération...
- Autonomie et initiatives des participants, règles de vie collectives...
- Prévenir la maltraitance.
- La résolution des conflits interpersonnels

UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles

- Les courants pédagogiques et la pédagogie active...
- Les connaissances théoriques et le mode de gouvernance du développement durable
- Les dispositifs éducatifs locaux et le service public dans le cadre de la politique de la ville et des agendas 21...
- La responsabilité civile et pénale, les assurances...
- Le cadre réglementaire jeunesse et sports...

UC 8 : Conduire une action éducative

- La direction et la démarche qualité des accueils de loisirs de mineurs.
- L'évaluation des pratiques professionnelle...
- La gestion écocitoyenne d'un ACM...
- Méthodologie du bilan de direction d'un ACM...

UC 9 : Maîtriser les outils ou techniques de la spécialité - 3 supports d'activités

Activités scientifiques et techniques :

- La biodiversité, Rucher école du CPCV, parcours environnement, fermes pédagogiques...
- Les ateliers de jardinage pour la production d'une nourriture à partager...
- Les jardins familiaux de développement social...
- Ateliers d'échanges de savoirs...

Activités physiques et sportives :

- Conduite de randonnées pédestres...
- Possibilité de valider le Brevet Fédéral d'Accompagnateur de Randonnée.

Activités culturelles et d'expression :

- Ateliers créatifs à partir de matériaux recyclés...
- Fabrication de sculptures et d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération...
- Le Land-Art, pour une approche créative avec et dans un environnement naturel respecté...

UC d'adaptation à l'emploi :

UC 10 : Concevoir et animer un projet d'animation et des activités socioculturelles en favorisant des démarches écocitoyennes pour tous publics.

- Valeurs et objectifs de l'écocitoyenneté et du développement durable...
- Le gestion de projets et d'un ACM dans une optique de développement durable...
- Conception et mise en œuvre d'événements culturels et sportifs écoresponsables...
- Visites d'entreprises soutenant des projets écocitoyens...